

Ils sont devenus Justes à titre posthume

Près de 200 personnes ont assisté, dimanche à Chalencon, à la remise de la médaille et diplôme de "Justes parmi les Nations" à titre posthume à Noémie et Samuel Dejour. Ceux-ci étaient représentés par leur fils, Paul Dejour et ses nièces.

À la suite de l'invasion de la Belgique par les troupes allemandes en 1940, la famille Baumel quitte ce pays pour arriver le 15 mai 1940 à Saint-Sauveur-de-Montagut en Ardèche. Le 25 août 1942, la famille Baumel est arrêtée, au cours d'une rafle dans la nuit du 26 août 1942 puis internée au camp de Vénissieux. Jean Baumel, le fils, est sauvé avec les 86 autres enfants de ce camp dans la nuit du 28 au 29 août 1942. Âgé alors de 9 ans, il est caché dans une famille à

Saint-Sauveur-de-Montagut. Il est accueilli par Samuel et Noémie Dejour, humble couple d'agriculteurs au hameau de Prelle. Il est allé à l'école communale de Alliandre et il repartira en 1944. Jean et son épouse Claudine qui résident dans les Ardennes ont toujours gardé des liens avec la famille Dejour.

Lors de la cérémonie était notamment présente Valérie Perthuis-Portheret, historienne à Lyon. Effectuant une thèse sur le sauvetage des juifs elle a permis de contribuer à remonter toute cette période sombre de l'histoire. Elle est à l'origine du dossier de Jean Baumel et elle fut un fer de lance pour mener à bien la procédure, déclenchant ainsi cette remise de médaille et diplôme remis à Paul Dejour et ses nièces.



Une médaille et un diplôme "Justes parmi les Nations" ont été remis à Paul Dejour (au centre) et ses nièces pour l'action menée par ses parents Noémie et Samuel.

Saint-Sauveur-de-Montagut : hommage à Paulette, Paule et Paul Merland



La médaille a été remise à Jean-Claude Merland.

Une cérémonie a eu lieu dimanche, à Saint-Sauveur-de-Montagut, pour rendre hommage à titre posthume à Paulette, Paule et Paul Merland, représentés par Jean-Claude Merland, pour avoir sauvé Jean Baumel, Rachel Rajman de la barbarie nazie.

Le comité français Yad Vashem était représenté par Arielle Krief, déléguée régionale. La chanteuse Édith Sultana a interprété "Nuit et brouillard" en ouverture de la cérémonie. Puis c'est le maire Roger Mazat qui a prononcé un discours relatant les faits qui ont conduit Paulette, Paule et Paul Merland à se voir décerner le

titre de "Juste parmi les Nations". Ils rejoignent ainsi avec cet hommage solennel les 26 219 "Justes" par le monde. Leur nom sera ainsi gravé sur le mur des Justes à Jérusalem et à Paris.

Un poème a été lu

Paul-Marie Claudon (secrétaire général de la préfecture de l'Ardèche et sous-préfet de l'arrondissement de Privas) a ensuite pris la parole. Arielle Krief a introduit Valérie Perthuis Porteray qui a relaté l'enfance des cinq enfants juifs sauvés par la famille Merland. Doctorante en histoire sur les opérations de sauvetage conduite au camp de Vénissieux du

26 au 29 août 1942 elle a pu retracer l'histoire qui a mené les enfants dans le village Saint-Sauveur. Un poème écrit par Paul Rosenberg fut ensuite lu par le petit-fils de Paul Merlan.

Edith Sultana a entonné le chant des partisans avec l'assistance puis Michel Philosoph, porte-parole auprès de l'Ambassade d'Israël en France, a à son tour, rendu hommage à la famille. C'est finalement Jean Baumel qui a conclu la cérémonie par quelques mots relatant son enfance. Un apéritif offert par la municipalité a été pris après que la marseillaise a été chantée en clôture.